

Un trouble d'apprentissage est un problème dans la façon dont le cerveau reçoit, organise, comprend ou utilise les informations

Plus de détails

Un problème d'apprentissage :

- Peut se présenter chez des individus d'intelligence moyenne ou supérieure à la moyenne
- Peut affecter :
 - la lecture
 - l'expression orale
 - la compréhension
 - l'écriture
 - les capacités en mathématiques
 - le sens de l'organisation
 - l'interaction sociale
- Les difficultés d'apprentissage représentent des incapacités *invisibles* (en regardant une personne, il n'est pas possible de détecter le trouble d'apprentissage)
- Environ 5 à 8 % de la population souffrent de problèmes d'apprentissage



Les personnes ayant des troubles d'apprentissage peuvent réussir :

- lorsqu'elles connaissent leurs difficultés
- lorsqu'elles savent ce qu'elles sont capables de bien accomplir
- lorsqu'elles acquièrent les compétences appropriées
- lorsqu'elles savent ce qui peut les aider
- lorsqu'elles demandent de l'assistance et qu'elles en reçoivent



Il existe de nombreux autres facteurs, au-delà des problèmes d'apprentissage, qui nuisent à l'apprentissage, à la participation et au bon comportement des enfants à l'école.

Parmi ces facteurs, on compte :

- les sentiments de frustration, d'anxiété, de tristesse ou de peur
- les problèmes de santé, le fait de se sentir mal, d'avoir faim, d'être fatigué
- les problèmes vécus à la maison ou avec les amis
- la difficulté de se concentrer, ou la facilité de se laisser distraire
- la consommation de médicaments d'ordonnance, de drogues ou d'alcool

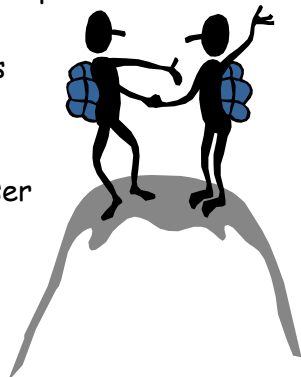


Ce que les parents peuvent faire pour aider leurs enfants :

- solliciter de l'aide pour eux-mêmes lorsque le besoin se fait sentir en s'adressant aux organismes communautaires et aux autres parents (soit à titre individuel soit par l'entremise des groupes de soutien)
- s'informer sur les services en éducation spécialisée disponibles à l'école
- comprendre les droits de leur enfant qui a des difficultés d'apprentissage : le droit d'accès au soutien et aux services offerts à l'école
- participer à la planification de l'éducation en :
 - apprenant à connaître les individus qui prennent les décisions
 - conservant les bulletins et les billets obtenus de l'école, de médecins, etc.
 - recueillant des renseignements sur votre enfant et sur ses troubles d'apprentissage
 - communiquant les points forts et les intérêts de leur enfant aux professeurs et aux autres élèves
 - insistant sur la nécessité de trouver des solutions

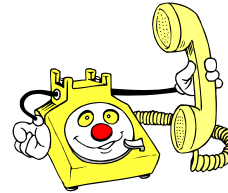


- ▶ faisant participer leur enfant, pour l'aider à développer les compétences pour faire valoir ses besoins
- comprendre les difficultés d'apprentissage de leur enfant et la façon dont elles l'affectent
- aider leur enfant à comprendre ses propres problèmes d'apprentissage
- aider leur enfant à reconnaître ses forces et les domaines dans lesquels il est compétent
- soutenir les efforts de leur enfant pour renforcer ses points forts
- encourager l'apprentissage de leur enfant, même si cela se fait plus lentement que pour les autres élèves
- adapter leurs attentes au sujet de leur enfant en tenant compte de la nature et de l'étendue de ses difficultés d'apprentissage
- inciter leur enfant à parler de ses expériences difficiles à l'école et avec ses camarades
- veiller à présenter à leur enfant qui a des troubles d'apprentissage le message que le succès est possible
- encourager l'enfant à s'exercer à acquérir des compétences
- féliciter sincèrement l'enfant pour récompenser le dur travail accompli



Parler aux représentants de l'école, aux organismes communautaires et au médecin de famille :

- si l'enfant/l'adolescent se fait intimider
- si le programme scolaire ne satisfait pas les besoins de l'enfant/l'adolescent
- si l'enfant/l'adolescent a besoin d'aide pour ses devoirs
- si l'enfant/l'adolescent a besoin de soutien psychologique (pour cause de dépression, d'anxiété, de risque d'actes autodestructeurs)



LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES OFFRANT DU SOUTIEN AUX PERSONNES QUI ONT DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

Integra
 (416) 486-8055
 info@integra.on.ca
 www.integra.on.ca
 25, rue Imperial, 4^e étage
 Toronto (Ontario) M5P1B9



Learning disAbilities Association of Toronto District
 (416) 229-1680 ou (416) 229-9046
 admin@ldatd.on.ca
 www.ldatd.on.ca
 121, ave Willowdale # 203
 Toronto (Ontario) M2N 6A3



QU'EST-CE QU'UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE?

NOUS AIDONS LES ENFANTS ET LES JEUNES



THE ONTARIO
TRILLIUM
FOUNDATION



LA FONDATION
TRILLIUM
DE L'ONTARIO